

## La Ville de Limoges, candidate au label Terre de Jeux 2024

La Ville de Limoges est candidate au label Terre de Jeux 2024. Ce label, dont l'attribution est prévue cet automne par le COJOP (Comité d'organisation des Jeux olympiques), est destiné aux collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif qui souhaitent s'engager dès maintenant dans l'aventure olympique et paralympique de Paris 2024.

Ville active et sportive, Limoges souhaite participer à cette aventure pour insuffler l'esprit olympique et valoriser les actions menées sur son territoire ainsi que ses différents équipements sportifs. La Ville va d'ailleurs également candidater pour être centre de préparation des JO de Paris 2024, afin d'apparaître dans un catalogue des sites pouvant accueillir des équipes nationales souhaitant venir faire des stages d'entraînement en France entre 2020 et 2024. Le dossier de candidature doit être déposé avant la fin novembre.

Pour cela, la Ville peut s'appuyer sur plusieurs équipements\* :

- le palais des sports de Beaublanc (pour le basketball et le basket fauteuil)
- Le stade d'honneur de Beaublanc et ses salons (pour le football et le rugby à 7)
- Le bassin olympique extérieur de Beaublanc (pour la natation, le water-polo et la natation paralympique)
- La piste d'athlétisme 8 couloirs de Beaublanc (pour l'athlétisme et l'athlétisme paralympique)
- Le gymnase Henri-Normand (pour le handball et le football à 5)
- Le dojo/salle d'armes Robert-Lecomte, propriété du Département mais géré par la Ville (pour le judo, l'escrime et les disciplines associées paralympiques)
- La future piste de BMX de La Basse
- Le futur skate-park du jardin d'Orsay



Cette candidature sera portée en concertation avec les autres collectivités territoriales et l'État afin de rassembler les énergies de chacun et ainsi optimiser les chances de sélection.

En janvier 2020, la Ville organisera au palais des sports la 3<sup>ème</sup> édition de la manifestation récompensant les sportifs limougeauds méritants, en faisant la promotion des JO de Paris.

\* Ces équipements seront présentés sous réserve du respect du cahier des charges du CIO (Comité international olympique).